

Gros plan sur

Quand les aînés s'observent



C'est presque une centaine d'aînés qui s'est rassemblée le 16 novembre dernier à Anderlues pour réfléchir à l'image qu'ils ont dans la société. Une démarche d'éducation permanente dont voici quelques moments choisis.

"Dans une société qui sacralise la beauté et la valeur du profit, comment les aînés sont-ils considérés et quelle place ont-ils dans le monde d'aujourd'hui ?" C'est par cette question que Jean-Pierre Mailleux, Secrétaire général d'Énéo, introduit la journée. "Notre société nous impose un contexte 'jeunisme' qui tend à culpabiliser l'individu dans son intégrité, son identité et son utilité lors de son avancée en âge. Comment vivre sereinement l'avancée en âge avec le sentiment de culpabilité sous-tendu par l'image négative du vieillissement dans nos sociétés ? Le contexte européen prône essentiellement le vieillissement actif sous la forme d'un allongement du temps de travail posant ainsi la question de l'utilité de la personne âgée et la charge qu'elle représente pour la collectivité. Face à ce constat, Énéo souhaite démontrer l'utilité sociale des aînés. En favorisant et en valorisant la diversité des rôles des aînés dans la société. En démontrant l'utilité des aînés par la valorisation ou la création de projets d'utilité sociale sous l'angle de la collectivité."

renouveau, la liberté (et c'est parfois déstabilisant d'être libre), la liberté de choisir. C'est la période de ma vie où je n'ai plus vraiment de devoirs mais des envies."

"Vieillir mais rester jeune, c'est prendre conscience du processus de vieillissement et s'accepter tel que l'on est dans les circonstances que l'on vit. C'est accepter que chaque classe d'âge a sa place dans la société et beaucoup de richesses à partager. Vieillir mais rester jeune, c'est aussi garder des envies pour l'avenir à réaliser dans un rythme modéré et consenti."

Dans la salle d'à côté, un groupe réfléchit à la **multitude de rôles des aînés actifs**.

"Je suis veuve et mes petits enfants sont maintenant autonomes, confie une participante. Je ressens un vide. Je me suis occupée de mes parents et beaux-parents. Je me demande que feront les jeunes demain dans la même situation ?"

Sa voisine enchaîne, plus optimiste : "Il ne faut pas désespérer quand on n'a pas ce que l'on espérait, et parfois on ne perd rien au change."

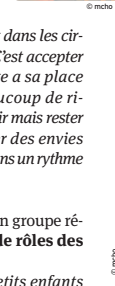
La solidarité familiale qui coulait de source auparavant est aujourd'hui confrontée à une autre métamorphose de la société, plus individualiste. Il y a aussi des choses à réinventer dans les relations intergénérationnelles. Chacun en fonction de ses aspirations et expériences a un rôle à jouer pour aider chaque génération à prendre sa place pour un mieux vivre ensemble.

Un troisième atelier se penchait sur les **aînés et la pub**. Bien qu'elle ne soit pas toujours visible, la publicité est omniprésente et marque aussi l'esprit des aînés, parfois à leur insu. On vit dans une société où l'on a sa place en fonction de ce que l'on possède. Et l'incitation à vivre à crédit touche donc aussi les aînés. Le débat est animé et les conversations parallèles fréquentes. Le groupe s'accorde finalement sur une position commune à partager au grand groupe :

"Vieillir mais rester jeune, c'est prendre conscience du processus de vieillissement et s'accepter tel que l'on est dans les circonstances que l'on vit."

Pour lancer les débats et planter le décor, la projection du film Indian Palace convenait à merveille. Quelques jeunes pensionnés se laissent séduire par l'offre alléchante d'un nouveau type de seniorité tout confort... à Jaipur en Inde ! A leur arrivée, ils découvrent bien un palace, mais presque à l'abandon. En plus de dépaysement déstabilisant, leurs vies sont un peu à reconstruire, à l'image du chantier dans lequel ils doivent (ré)apprendre à vivre.

Echos des ateliers
Après le dîner, la partie active commence véritablement pour les aînés répartis en quatre groupes. Dans l'atelier "vieillir, mais rester jeunes", le tour de table est riche de commentaires. Pour Marianne, "notre corps est peut-être ridé, mais on a conservé un beau cœur". Le rapporteur du groupe synthétise finalement les échanges en deux phrases : "J'ai 20 ans dans ma tête ! C'est le moment ou jamais d'être moi, de prendre ma vie en mains, libéré de toute contrainte, des parents, des enfants, du travail et d'oser un changement, un



"Les aînés sont une nouvelle cible commerciale et des produits miracle foisonnent sur le marché (assurance, crème lissante...) ! Ne soyons pas dupes : restons vigilants, informons-nous sur les produits auprès de personnes qualifiées et posons-nous la question 'ai-je besoin de cela ?' aussi souvent que possible."

"On est parfois à la limite de la science-fiction par rapport aux modifications corporelles qui seront bientôt réalisables", commence Cyril Brard, permanent national d'Énéo, en introduisant l'atelier consacré aux **aînés et les technologies**. Il y a bien sûr l'adaptation aux nouveaux modes de communication et d'information comme le GSM, la tablette et Internet. Mais ici le débat porte plus sur la notion d'humain "augmenté". En plus de l'amélioration des conditions de vie, nous utilisons aujourd'hui des implants auditifs ou visuels, que l'on soit aîné ou pas. Demain, la part d'éléments artificiels dépassera-t-elle la part de naturel ? "La technologie est utile quand il s'agit de rétablir une capacité perdue", intervient Jean-Pierre, mais quel intérêt de pouvoir soulever 100 kg à 70 ans ? C'est Claude qui aura presque le mot de la fin, disant que "l'essentiel dépendra de la limite éthique et politique qui sera posée."

Des invitations

Au terme de la journée, Francis Delperée, président national d'Énéo et sénateur, refait le constat de la multiplicité des aînés. "Il faut se détacher des clichés et stéréotypes présentant d'un côté des aînés riches, beaux, sportifs qui partent en vacances et de l'autre des aînés isolés, malades et dans la précarité. La réalité est bien sûr au milieu." En plus de suggérer de créer une photothèque plus proche de la réalité illustrant des aînés dans leur variété, dans leur quotidien, il lance ensuite plusieurs invitations. "Une invitation à faire preuve d'esprit critique et nuancé face aux images

qu'on nous impose. Une invitation à être réaliste, et à s'accepter tel que l'on est, en soulignant la solidarité nécessaire à conserver. Une invitation à développer un esprit réactif. À savoir, si les choses n'évoluent pas comme on veut, organisons-nous pour les changer. Et enfin, je vous invite à avoir l'esprit de dérision : savoir se regarder, se parler avec humour, ça aide à vivre !"

Cette campagne de réflexion "Imag'aînés" se poursuit et se terminera par une journée d'étude en automne 2014 avec un recueil de toute la démarche.
Infos : Énéo au 071/54.84.01



Énéo, mouvement social des aînés, défend le statut des aînés avec volonté et dynamisme par son action sociale d'éducation permanente, animée pour et par les aînés. Énéo, c'est aussi des excursions, des voyages en groupe encadrés, des activités de rencontre et de loisirs culturels (théâtre, informatique...) ou sportifs (aquagym, indiaka...), dans une ambiance conviviale et proche de chez vous. Énéo vous propose également une offre de volontariat.

Contact : 071/54.84.08 • eneo.centre@mc.be • eneo.charleroi@mc.be • eneo.thudinie@mc.be

Indian Palace

Parmi les nombreux commentaires d'après film, la grande majorité des impressions est positive :
- "Le pire des échecs c'est de ne rien tenter."
- "Le film tronque la réalité. Ces vieux que l'on a vus n'ont rencontré aucune difficulté de santé, alors c'est facile. La réalité est toujours toute différente !"
- "Ce film m'a marqué profondément. Je voudrais davantage oser le changement, le regard plus positif sur moi-même. Croire en moi. Il faut être un peu égoïste et penser davantage à soi. L'image qu'on a de soi rejailit dans le regard des autres."
- "J'ai trouvé que ce film montrait les ressources que nous avons cachées au fond de nous et que nous pouvons retrouver en face d'une situation difficile."

>> Indian Palace de John Madden - 2012 - 119 min - Grande-Bretagne - Avec Judi Dench, Bill Nighy, Tom Wilkinson, Maggie Smith et Dev Patel, etc.



Mutualité chrétienne Hainaut Oriental
40 Rue du Douaire à 6150 Anderlues
Éditeur responsable : Jean Michel Namurois
Fax : 071/548.550
e-mail : anderlues@mc.be

Tél. 071 548 548

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

Info Mutualité

Vous tombez malade ? Dites-le vite à votre mutualité !

L'incapacité de travail, c'est une grippe, un tour de reins, une jambe cassée... Bref, pour raison médicale, vous êtes incapable d'aller travailler ou de remplir vos obligations en matière de chômage. Sous certaines conditions, votre mutualité vous versera un revenu de remplacement, appelé aussi indemnité de maladie.

En cas de maladie, vous devez, d'une part, prévenir votre employeur (ou l'Onem), d'autre part en informer votre mutualité en lui remettant votre certificat médical très rapidement : **vous avez 48 heures !**

Cette attestation d'incapacité de travail, aussi appelée "formulaire confidentiel", est un document officiel très important qui nous permet de calculer à partir de quel moment vous serez indemnisé.

Il doit être remis par la poste, le cachet postal faisant foi. Vous pouvez aussi le déposer directement contre accusé de réception au siège central de la Mutualité, 40 rue du Douaire à 6150 Anderlues. Il ne faut surtout pas le déposer dans notre réseau de boîtes aux lettres, ni nous fournir une photocopie. Seul le certificat original, dont toutes les rubriques doivent être complétées, est considéré valable.

Feuille de renseignements

Dès réception de votre certificat médical, la mutualité vous envoie une feuille de renseignements. Vous devez la compléter et la transmettre à la mutualité. Votre employeur ou votre organisme de paiement du chômage est aussi contacté par la mutualité afin de lui demander les données salariales nécessaires pour pouvoir déterminer le montant de vos indemnités en cas d'incapacité de travail. Cette feuille de renseignements sert à calculer le montant de vos indemnités. Renvoyez-la rapidement !

Dès réception de votre certificat, le médecin-conseil peut vous convoquer à tout moment pour un examen médical. Munissez-vous alors de tous les documents médicaux en rapport avec votre incapacité de travail dont vous disposez. Une absence non justifiée entraîne une suspension du paiement de vos indemnités.

Pendant la première année d'incapacité de travail, le patient est amené à



rencontrer son médecin-conseil à plusieurs reprises. Ensemble, ils éclaircissent la situation médicale, resituée dans un contexte global de travail. A l'issue de chaque consultation, le médecin-conseil décide de poursuivre (ou non) la reconnaissance de l'incapacité de travail.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller mutualiste habituel.

Vous pouvez vous procurer une attestation d'incapacité de travail ("formulaire confidentiel") sur www.mc.be, auprès de votre conseiller mutualiste ou en appelant le 0800 10 9 8 7 (appel gratuit).

Date des paiements des indemnités d'incapacité de travail pour le mois de décembre

Pour les membres en invalidité, plus d'une année d'incapacité de travail, le paiement des indemnités se fera le 17 décembre.

Pour les membres qui sont dans leur première année d'incapacité de travail, le paiement de la première quinzaine (du 1^{er} au 14 décembre) se fera le 17 décembre. Les indemnités de la seconde quinzaine (du 15 au 31 décembre) seront versées le 27 décembre.

Guide pratique, ou comment tout savoir sur l'incapacité de travail

Que se passe-t-il si je transmets mon certificat trop tard ?
Comment s'organise la reprise de mes activités ?
Ai-je droit à des indemnités en tant qu'indépendant ?
Mon incapacité est la conséquence d'un accident ou d'une maladie professionnelle...



Vous trouverez toutes les réponses à ces questions dans le guide pratique "L'incapacité de travail", disponible gratuitement dans votre point de contact ou via www.mc.be

Bon à savoir

Indemnités d'incapacité de travail et pécule de vacances

Vous êtes employé, ouvrier ou chômeur : vos indemnités de maladie ne peuvent pas être cumulées avec votre pécule de vacances.

Ce pécule vous a été payé par une caisse de vacances annuelles pour les ouvriers et par l'employeur pour les employés entre avril et mai. En cas d'incapacité de travail, la 1^{ère} année est assimilée à du travail et donne droit à des jours de vacances (pour les employés, le pécule de vacances est versé par l'employeur dans le courant du mois de décembre).

Pour maintenir vos droits et éviter des soucis administratifs, il vous suffit de nous transmettre votre attestation de vacances dûment complétée par votre employeur et/ou votre caisse de paiement d'allocation de chômage. Et cela même si vous avez déjà épuisé tous vos jours de vacances au début de votre incapacité de travail.

En cas d'oubli de votre part, la législation prévoit une retenue de 24 jours d'indemnités dans le courant du mois de décembre.

Pour éviter ce désagrément, envoyez le document "attestation de vacances" à la Mutualité chrétienne. Service indemnités : 40 rue du Douaire à 6150 Anderlues - Fax : 071/54.84.70 - anderlues@mc.be.

E-SERVICE

Où se trouve l'agence MC la plus proche de chez vous ?

///

>> La Mutualité chrétienne (MC) vous propose différents services en ligne afin de vous faciliter la vie!

Vous venez de déménager et vous cherchez l'agence MC la plus proche ? Vous cherchez la boîte aux lettres MC la plus proche de chez vous pour déposer vos attestations de soins ? Rien de plus simple ! Surfez sur www.mc.be/points-de-contact. Sélectionnez votre commune et la distance que vous êtes prêt à parcourir. Vous obtiendrez la liste en quelques secondes ! Allez plus loin en cliquant sur "plus d'infos" et vous trouverez l'horaire précis de la permanence.

INFO PRATIQUE

Horaires de fin d'année

///

>> Toutes nos permanences de la mutualité et du service social seront fermées aux dates suivantes :

> 24 (après-midi), 25 et 26 décembre

> 31 décembre (après-midi), 1er et 2 janvier

Pour connaître les heures d'ouverture de votre agence habituelle, consultez notre rubrique "Points de contact" sur www.mc.be (voir la rubrique ci-dessus).

Le courrier déposé dans toutes nos permanences ainsi que dans nos boîtes aux lettres sera relevé et traité régulièrement.

ANIMATION

Stages de Noël et Nouvel an

///

>> Le département Petite Enfance d'Aide & Soins à Domicile "Châtelimômes et Pimprenelle" organise des animations pour enfants âgés de 3 à 12 ans à Charleroi et à Gilly.

Des activités sont organisées du lundi 23 au vendredi 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier, de 9h à 16h.

L'accueil des enfants est possible à partir de 7h30 le matin et jusque 19h le soir, à l'exception de la veille des réveillons fermeture à 16h30 les mardis 24 et 31 décembre.

Au programme : activités éducatives, décoratives, imaginatives, ludiques, créatives, d'éveil liées au thème de Noël et au Cinéma.

Lieu à Gilly : 56 rue Pirotia (école) à 6060 Gilly (Sart Allet).

Lieu à Charleroi : 17 rue Charles Dupret (à deux pas de la place de la ville basse).

Prix : 45 EUR par stage.

Le nombre d'enfants est limité à 25 inscriptions maximum.

Infos et inscription préalable indispensable pour le 10 décembre au 071/38.55.62

QUALIAS Optique

En décembre
1 verre progressif acheté
1 verre progressif OFFERT!*

jusqu'à 500€ d'économie!

ET TOUJOURS LA POSSIBILITÉ DE PROTÉGER VOS LUNETTES GRÂCE À NOTRE ASSURANCE**

OPTIMUM 3
3 ans de garantie sans limite pour vos lunettes

Charleroi: Blvd Tirou 165, Tél. 071 30 40 00
La Louvière: Rue S. Guyaux 39, Tél. 064 22 24 30
Soignies: Rue de Mons 16, Tél. 067 67 09 86

* À l'achat de deux verres progressifs de la marque Rodenstock et pour tous les types de corrections. (Offre non cumulable avec d'autres avantages sur les verres).
Action valable du 02/12/2013 au 31/12/2013. ** Voir conditions en magasin.